

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2022

---

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ DES AESH ET AED - (N° 4781)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N° AC15

présenté par

Mme Descamps, M. Labille et Mme Thill

-----

### ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« 2° *bis* À la première phrase du cinquième alinéa, les mots : « , mise en œuvre » sont remplacés par les mots : « . La formation doit s'accompagner d'un stage pour être validée et sa mise en œuvre se fait ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif du présent amendement est de prévoir un stage dans la formation des futurs AESH afin qu'ils puissent avoir, à l'image des professeurs et instituteurs, une première expérience professionnelle avant de commencer leur profession.